

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODÈLE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger, Mali et Burkina Faso	
TITRE DU PROJET : AILP : Appui aux Initiatives Locales de promotion de la Paix	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : ID : 00130614/5/6 - PBF/BFA/B-6, PBF/MLI/B-1, PBF/NER/B-6	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Mercy Corps Global, ONG Mercy Corps Niger, ONG Mercy Corps Burkina Faso, ONG Mercy Corps Mali, ONG	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Organisations de la société civile locales nigériennes, burkinabés et maliennes, à sélectionner durant la mise en œuvre du projet et la HACP (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix) au Niger, le Ministère d'Etat chargé de la réconciliation nationale au Burkina Faso, le Ministère de la réconciliation nationale et Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale (MARN) au Mali	
Durée du projet en mois^{1 2} : 30 mois (24 + 6 mois d'extension, nouvelle date de clôture est le 24 aout 2024)	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région du Liptako-Gourma : région de Tillabéri au Niger, régions de Gao, Ménaka et de Mopti au Mali, régions de l'Est, du Sahel, du Nord et de la boucle de Mouhoun au Burkina Faso	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
- Initiative de promotion des jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

Budget Niger: \$1,055,457

Budget Burkina Faso: \$644,543

Budget Mali: \$800,000

Total PBF : \$2,500,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (35%) :	PBF 2^{ème} tranche* (35%) :	PBF 3^{ème} tranche* (30%) :
MC Niger : \$369,410	MC Niger : \$369,410	MC Niger : \$316,637
MC Burkina : \$225,590	MC Burkina : \$225,590	MC Burkina : \$193,363
MC Mali : \$280,000	MC Mali : \$280,000	MC Mali : \$240,000
Total : \$875,000	Total : \$875,000	Total : \$750,000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

L'objectif principal est de renforcer les capacités des organisations de la société civile locales pour promouvoir une paix positive et une gestion non violente des conflits dans la zone du Liptako-Gourma.

Avec ce projet, Mercy Corps - en partenariat avec l'UNPBF dans chacun des trois pays du Liptako-Gourma - mettra en place un fonds pour les organisations locales de la société civile dans les trois pays d'intervention. Ce fonds permettra aux organisations locales de la société civile de mettre en œuvre des petits projets de promotion et construction de la paix. Tout au long du processus, Mercy Corps formera et accompagnera techniquement les porteurs de projets et renforcera leur collaboration avec les acteurs internationaux et les structures étatiques en charge des questions de paix et de cohésion sociale dans les trois pays.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Dans le Sahel, Mercy Corps est un acteur reconnu dans le domaine de la prévention des conflits et de la programmation de la cohésion sociale, avec de nombreux projets de référence dans les trois pays. Pour ce projet

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

particulier, Mercy Corps a consulté l'UNPBF dans chacun des trois pays pour contribution. Plus précisément, Mercy Corps au Niger et au Mali a travaillé étroitement avec le comité de pilotage du PBF lors de la mise en œuvre des projets Engaging Youth in Building Peaceful Communities in Mali (Mars 2018 - 2020) et Youth ACT au Niger (Décembre 2018-Octobre 2020). Ces échanges avec les coordinations PBF ont aussi fait ressortir le besoin et l'importance de travailler plus étroitement avec les porteurs de projets au niveau local, directement issus des communautés affectées, mais aussi les couches les plus vulnérables telles que les jeunes, les femmes et les éleveurs. Mercy Corps a étroitement travaillé avec le Conseil Régional de la Jeunesse au Niger durant toute la durée du projet Youth ACT. Au Mali, en plus des OSC locales et régionales comme le WANEP, Mercy Corps collabore notamment avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), l'Union des Jeunes Musulmans (UJMM). Enfin, lors de la mise en œuvre de projets récents et lors du développement de récentes propositions de projets, Mercy Corps Niger et Burkina Faso ont travaillé avec des OSC intervenantes sur la thématique de cohésion sociale, telles que SOS Sahel International Burkina-Faso, Réseau GENOVICO, KARKARA, ONG FAD, JMED, Cercle Dev et APBE (Action pour le Bien-être), à une définition conjointe des besoins sur la thématique dans la zone ciblée par le présent projet. La mise en œuvre récente du Programme PEACE, financé par l'USAID, nous a permis de mener des consultations communautaires dans 40 villages de 4 départements de la région de Tillabéri, sur les problèmes de cohésion sociale rencontrés par les communautés. Les résultats des consultations communautaires ont abouti à des profils communautaires par village montrant que les problématiques sont très spécifiques aux villages en question mais dégagant cependant quelques thématiques clés qui ont permis à Mercy Corps et son partenaire Cercle Dev d'éditer un guide intitulé "Construire la cohésion sociale - cas de Tillabéri au Niger".

Pour la révision de cette proposition, 14 OSC (dont 6 OSC au Mali à Gao, Mopti et Menaka, 3 OSC au Burkina-Faso à Dori, Fada N'Gourma et Gourcy, 5 OSC au Niger à Tillabéri) ont été consultées afin de s'assurer que les besoins préalablement identifiés aient bien été pris en compte dans cette proposition de projet. L'issue de cette consultation a montré que les activités favorisant la résilience des communautés telles que des activités génératrices de revenus afin d'assurer le retour de l'économie, la sécurité alimentaire, la gestion des conflits, les activités de sensibilisation et notamment à travers les médias (radios communautaires) et les caravanes, des activités de soutien au niveau psycho-social et la promotion d'une gouvernance participative et inclusive, la mise en place de structures communautaires et les activités de dialogue sont les activités principales pour ces OSC à soutenir dans la zone d'intervention du projet. Les OSC sont majoritairement dans une approche participative et communautaire. Elles ont majoritairement relevé les difficultés d'accès à certaines zones dans la région, le contexte sécuritaire volatile qui ne permet pas les interventions sur le terrain, y compris pour les OSC locales. Elles ont également exprimé pour la plupart un souhait de renforcement de leurs capacités sur la gestion des conflits, mais aussi de leurs capacités organisationnelles (capacités à élaborer un plan d'action, en gestion de projets axés sur les résultats) et de la mise en place d'activités génératrices de revenus, leur renforcement des capacités sur de nouvelles techniques et approches et des cadres de partage avec d'autres structures permettant d'apprendre de leurs pratiques et approches, le besoin de soutien de l'Etat et ses démembrements dans la mise en oeuvre de leurs activités.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : Score 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

35% du budget des activités, ce qui représente que 27% du budget total, soit \$683,330

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la

Au moins 35% des projets financés par le programme seront portés par des associations et organisations de femmes, pour les intérêts des femmes et des jeunes filles ou interviendront spécifiquement sur les problématiques spécifiques liées au genre. En effet, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et la meilleure intégration de ces dernières au niveau économique et social est un élément important dans la construction d'une société juste et sûre.

Degré de risque du projet⁷ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 2.3 Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet AILP contribuera :

En travaillant avec les organisations nationales et locales et en s'alignant sur les politiques gouvernementales dans le cadre de la promotion de la paix, la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, le projet s'aligne pleinement avec les objectifs UNDAF et notamment les suivants :

- « Reconnaître, soutenir et promouvoir des politiques publiques efficaces, en recourant essentiellement aux institutions, systèmes et ressources au niveau national pour atteindre les ODD ; »
- « Soutenir le renforcement des capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes, entre autres, la société civile et les organisations non gouvernementales, à tous les niveaux, dans l'optique d'atteindre les ODD ; »
- « Encourager l'engagement et la participation des parties prenantes concernées et de la population en général aux actions nationales visant à atteindre les ODD, afin de favoriser l'appropriation et la prise en main de ces initiatives. »

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Le projet "AILP" proposé vise trois objectifs transversaux qui sont les suivants :

- ODD 16 : « Paix, justice et institutions efficaces »
- ODD 10 : « Inégalités réduites »
- ODD 17 : « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

Les micro-projets qui seront portés par les organisations de la société civile et soutenus par le programme pourront viser d'autres objectifs en fonction des projets proposés et soutenus tel que :

- ODD 1 : Pas de pauvreté
- ODD 5 : Égalité entre les sexes
- ODD 6 : Eau propre et assainissement
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet : <input type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet : <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois. La nouvelle date de clôture est le 24 août 2024</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p>
--	---

paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de

l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises. A ce stade, le projet est à un niveau d'avancement très satisfaisant dans tous les trois pays :

Mali : la mise en œuvre de toutes les initiatives locales planifiées en collaboration avec les OSC partenaires a été bouclée sur le terrain et les processus de clôture administratives et financières sont en cours avec ces OSC. Les activités à finaliser relèvent exclusivement du processus de capitalisation des expériences et des leçons apprises. Le taux d'exécution global est estimé à environ 90%.

Niger : la détérioration du contexte socio-politique et sécuritaire a occasionné le retard de la mise en œuvre des initiatives de promotion de la paix sur le terrain. Ainsi, 15 activités planifiées par les OSC demeurent non encore exécutées. A cela s'ajoutent l'organisation de 2 rencontres d'échange d'expériences et de leçons apprises entre OSC, 2 sessions de renforcement des capacités sur le Do No Harm et la Médiation à l'endroit des OSC, l'organisation d'un atelier régional de capitalisation regroupant les acteurs des 3 pays ainsi que l'évaluation final externe. Cependant, le taux d'exécution global est estimé à 80%

Burkina : La réalisation du puits transfrontalier à grand diamètre dans la commune de Madouba reste et demeure la principale activité non encore finalisée sur le terrain. A cette activité s'ajoute quelques activités de clôture telles que l'atelier bilan avec les OSC, la participation à la rencontre régionale d'échange d'expérience et de leçons apprises et l'évaluation finale. Le taux d'exécution global est estimé également à environ 90%. Les formations et équipements des groupements dans la transformation des produits locaux ont également contribué à l'autonomisation des femmes dans plusieurs localités. Les réussites notables du projet AILP témoignent de son efficacité, permettant à Mercy Corps de maintenir sa présence dans des zones où d'autres acteurs humanitaires se retirent en raison de l'insécurité.

Cependant, plusieurs facteurs ont entravé la réalisation des plans dans les trois pays, en particulier au Niger. Parmi ces facteurs, on note :

1. Détérioration du Contexte Sécuritaire : La détérioration progressive du contexte sécuritaire, en particulier aux frontières des trois pays, a compliqué la mise en œuvre des initiatives transfrontalières planifiées. Les attaques ciblées et les déplacements massifs de population ont entravé les activités dans certaines zones.
2. Instabilité Politique au Niger : Le coup d'État au Niger en juillet 2023 et les menaces d'intervention militaire de la CEDEAO ont entraîné la fermeture du bureau de Mercy Corps Niger, l'évacuation

du personnel expatrié, et ont perturbé le fonctionnement régulier du projet pendant plusieurs mois.

3. Sanctions Économiques de la CEDEAO : Les sanctions économiques de la CEDEAO ont provoqué une flambée des prix des produits de première nécessité et une pénurie de liquidités, entravant considérablement la mise en œuvre des initiatives sur le terrain.
4. Suspension des Subventions aux OSCs : La recommandation du Secrétariat Technique du PBF pour sécuriser les fonds pendant la période d'incertitude a conduit à la suspension des subventions aux OSCs pendant au moins 4 mois, entravant ainsi la planification initiale.
5. Restrictions de Déplacement : Les nouvelles autorités nigériennes ont interdit les déplacements des ONG nationales et internationales dans les zones d'opérations militaires, affectant directement les activités sur le terrain.
6. Intensification des Combats : Le départ des troupes étrangères et l'augmentation de l'intensité des combats ont ralenti les activités dans plusieurs zones.

Face à ces défis, une adaptation du projet AILP est nécessaire pour reprogrammer les activités impactées, assurer la continuité des initiatives de consolidation de la paix, et garantir le respect des engagements envers les communautés locales, en s'adaptant aux défis spécifiques de chaque pays.

Une prolongation de 6 mois est justifiée pour :

- Conduire le processus administratif nécessaire dans les trois pays en vue de récolter les différentes signatures ;
- Compléter certaines activités planifiées, notamment les initiatives transfrontalières, en tenant compte des nouveaux besoins en collaboration avec les populations locales.
- Continuer à coordonner les actions des OSCs pour capitaliser les expériences et leçons apprises.
- Renforcer la réalisation des résultats, notamment les formations des membres des OSCs en gestion de projets et le principe "Do No Harm".
- Préparer une évaluation finale du projet avec un consultant externe.
- Documenter et partager les bonnes pratiques identifiées pour renforcer la cohésion sociale.

Aucun autre changement majeur n'est anticipé, touchant notamment le cadre des résultats ou le budget. La prolongation sera couverte par les reliquats budgétaires.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RÉCIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Antierley Prosper Dabire</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Country Coordinator - Burkina Faso</p> <p>Nom de l'agence : Mercy Corps Burkina Faso</p> <p>Date et visa : 22 Février 2024</p>	<p>Représentant du gouvernement national du Burkina Faso</p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : </p> <p>Date et visa :</p>
<p>Coordonnateur résident – Burkina Faso</p> <p>Nom : Alain AKPADJI</p> <p>Signature : </p> <p>Titre :</p> <p>Date et visa :</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>For</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

<p>AGENCE RÉCIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Staka Mili </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Country Director</p> <p>Nom de l'agence : Mercy Corps Niger</p> <p>Date et visa :</p>	<p>Représentant du gouvernement national du Niger</p> <p>Nom : Yahaya </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Secrétaire Général</p> <p>Date et visa : 23-02-2024</p>
<p>Coordonnateur résident - Niger</p> <p>Nom : Nicole Kouassi </p> <p>Signature : </p> <p>Titre : </p> <p>Date et visa : 20 fev 2024</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>For</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

<p>AGENCE RÉCIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Housseini DUEDRAOGO</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : Country Director</p> <p>Nom de l'agence : Mercy Corps Mali</p> <p>Date et visa : 19/02/2024</p>	<p>Représentant du gouvernement national du Mali</p> <p>Nom : CLH T... WAGUE</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : [REDACTED]</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p> 
<p>Coordonnateur résident - Mali</p> <p>Nom : Alain [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : [REDACTED]</p> <p>Date et visa : February 22 - 2024</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>For [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Titre : Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Le Liptako-Gourma est une vaste région s'étendant sur le Niger, le Mali et le Burkina Faso avec des zones peu peuplées où la **présence de l'État est limitée**, notamment le long des frontières, **continue encore à être victime à une insécurité grandissante liée notamment à l'émergence des Groupes Armés Non-Identifiés**. Malgré l'intensification des opérations militaires, contre les groupes radicaux, ceux-ci demeurent actifs, ciblent de manière complexe les positions des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), et exercent plus de violence contre les civils. En effet, les incidents sont de plus en plus meurtriers à l'égard de civils. **Cette situation est exacerbée par l'instabilité socio-politique ayant entraîné des coups d'État militaires dans les trois pays concernés. De plus, l'Alliance des Etats du Sahel (AES), composée des trois pays - Niger, Burkina Faso et Mali – est parfois en désaccord avec les institutions régionales et sous-régionales, telles que la CEDEAO et l'UEMOA, qui les sanctionnent sur le plan politique et économique. Depuis le début de l'année 2024, les trois pays ont collectivement décidé de quitter la CEDEAO. Le Gouvernement Malien a dénoncé des accords de paix signés avec les groupes rebelles (accords d'Alger de 2019). La frontière entre le Niger et les autres pays de la CEDEAO reste fermée depuis l'annonce des sanctions politiques et économiques en Aout 2023, représentant une menace à la cohésion sociale et une vulnérabilité pour les ressortissants de ces pays vivant au Niger et pour les Nigériens résidant dans d'autres pays membres de la CEDEAO. Ces développements progressifs confirment le caractère volatil du contexte socio-politique dans ces pays, soulignant ainsi la nécessité de renforcer en permanence les capacités de préparation à la gestion des crises et aux initiatives de paix portées par les organisations de la société civile (OSC) dans les 3 pays.**

Avec un taux de **croissance démographique** élevé entre 3 à 4 % par an et un âge médian compris entre 15 et 17 ans, l'État et les économies ne sont pas en mesure de répondre aux besoins fondamentaux d'une population très jeune. Majoritairement très rurale et assez désertique, la zone dépend des secteurs de l'agriculture et de l'élevage tout en connaissant de faibles rendements dus au **changement climatique**, à l'épuisement des sols et à la rareté de l'eau. Avec des **possibilités limitées en matière d'emploi et de moyens de subsistance**, peu d'options de promotion en raison d'un **système éducatif médiocre**, de nombreux jeunes se sentent exclus de la participation à la sphère publique ou de la prise de décision. **En dépit de toute cette situation, les ONG se voient de plus en plus refuser l'accès si elles ne se font pas escorter par l'armée notamment au Niger où les déplacements du personnel des organisations non gouvernementales se trouvent être restreints depuis les événements du 26 juillet 2023. Dans un tel contexte, les Organisations Communautaires de Base (OCB) restent les seuls rempares permettant de continuer à apporter l'aide humanitaire aux populations.**

Les changements de régimes, dans les trois pays et les sanctions internationales qui en ont suivies, ainsi que l'incertitude politique maintiennent l'incapacité à stimuler la croissance économique et l'amélioration du niveau de vie. Par ailleurs, les tensions diplomatiques entre les trois pays et certains pays occidentaux et l'arrêt de certains financements dans la zone des trois frontières rendent de plus en plus difficile la couverture des besoins humanitaires et de consolidation de la paix qui ne cessent de croître. En effet, le départ des troupes françaises et de la MINUSMA au Mali et dans les autres pays, la récurrence des attaques des groupes armés et conséquemment, l'intensité des opérations militaires provoquent des déplacements forcés et l'augmentation des besoins humanitaires notamment dans les zones où les populations nomades se retrouvent contraintes à cohabiter désormais avec les sédentaires et à partager les ressources déjà insuffisantes. Au regard de tous ces facteurs combinés à la limitation des mouvements, il est légitime d'envisager que les effets des sanctions (si elles perdurent) pourraient progressivement accroître un certain mécontentement social et aboutir à des nouvelles manifestation/contestations en dépit de la solidarité circonstancielle témoignée à l'égard des régimes militaires actuels par la population et les organisations de la société civile dans les trois pays.

Les jeunes constituent plus de la moitié de la population, traditionnellement sans voix et confinés à un statut de subalterne, se révèlent de plus en plus actifs et contestataires, engendrant des conflits intergénérationnels. **Les femmes** sont encore majoritairement relayées au second plan dans une société patriarcale. Elles sont majoritairement très peu incluses dans les processus de prise de décision et de gestion des conflits. Généralement, seulement une représentante des femmes est associée à la structure décisionnelle au niveau du village, parfois seulement à titre de figuration mais pas toujours avec une voix active. Pourtant, les résultats de la recherche du projet de recherche action PEACE mis en œuvre par Mercy Corps au Niger, ont montré que les femmes ont bien souvent une meilleure compréhension des conflits, en capacité de déceler les causes structurelles des conflits alors que les hommes ont souvent une compréhension limitée du conflit à la violence physique. **Les éleveurs transhumants**, ayant eu peu d'accès à l'éducation et par conséquent aux postes au sein de l'administration, et ayant de plus en plus de difficulté à exercer leurs activités compte tenu de la restriction et de la pression sur les ressources sont, au mieux, non inclus dans les processus de prise de décision, au pire, marginalisés. Les jeunes et les femmes organisés en groupements au niveau communautaire sont très enclins à développer des projets pour leurs pairs et la communauté dès lors qu'ils sont accompagnés, de même que les éleveurs. Ils ont beaucoup d'idées de projets, notamment des projets de soutien économique (AGR, plan d'affaires) leur permettant de gagner en autonomie tout en adressant des facteurs clé de conflits.

Ces situations conduisent ces acteurs marginalisés à devenir plus résilients en prenant une part de pouvoir et à s'organiser de manière positive ou négative : associations locales, comités de gouvernance des ressources, groupes d'autodéfense, affiliation aux groupes armés etc.⁹ Par conséquent, les acteurs locaux doivent être soutenus et accompagnés pour agir positivement. Du fait de l'expérience de Mercy Corps sur d'autres projets, c'est généralement en redonnant un pouvoir économique aux acteurs que nous pouvons faciliter leur inclusion dans les processus de prise de décision. En effet, les acteurs exerçant une influence sur le village au niveau économique sont plus sollicités dans les processus de prise de décision au niveau local et aussi les instances de prévention et de règlement de conflits traditionnels et mis en place par les projets et institutions (tels que les comités de paix, comités villageois, etc.).

Bien que les grandes lignes des conflits présents dans la zone du Liptako-Gourma peuvent être tracées, ces conflits sont extrêmement localisés et très spécifiques. En outre, la zone est vaste et les communautés en place diversifiées. Par conséquent, la réponse aux situations de conflits demande toujours des analyses très spécifiques du problème pour proposer les solutions adaptées. Dans cette configuration, renforcer les capacités des communautés locales en place vivant de plein fouet cette violence, à analyser elles-mêmes les situations de conflits, et à élaborer les réponses à apporter permettra de contribuer positivement, efficacement et durablement à l'amélioration de la situation de paix.

Non seulement les communautés locales ont un accès favorisé et moins de contraintes sécuritaires, puisque déjà sur place, mais elles connaissent aussi mieux que quiconque les actions à entreprendre pour s'attaquer aux facteurs clés de conflits. Mercy Corps Niger, à travers l'implémentation de son projet de l'USAID de recherche-action PEACE (Preventing Violent Extremism Actions through increased social Cohesion Efforts), a démontré que le soutien aux initiatives locales est efficace pour augmenter la cohésion sociale et, par conséquent, promouvoir la paix et la non-violence. En effet, après une analyse des causes des conflits affectant leurs communautés, les associations locales sont les plus en mesure de proposer des solutions à leurs problèmes. En réservant une partie des projets aux associations portées par les groupes les plus marginalisés (les femmes, les jeunes et les associations d'éleveurs), le présent projet vise à renforcer les dynamiques positives de résilience des acteurs marginalisés.

⁹ Analyses des causes profondes des violences et conflits communautaires dans l'espace du G5/Sahel, G5/Sahel, sécurité et développement et African Security Sector Network

- b) *Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants¹⁰, et comment il garantit l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Face à cette situation, des cadres stratégiques gouvernementaux ont été mis en place.

Le Gouvernement malien malgré la dénonciation des accords de paix signés avec les groupes rebelles (accords d'Alger) en 2019, entend mettre en place une dynamique de dialogue interne entre les communautés ethniques et les groupes socioprofessionnels. Le présent projet s'inscrit dans le deuxième axe stratégique du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable 2019-2023 du Mali (CREDD) : « Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ». Le plan d'action du gouvernement de transition fait aussi de la paix et de la stabilité une priorité à travers ses axes 1 (renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire) et 4 (promotion de la bonne gouvernance et adoption d'un pacte de stabilité sociale).

Au Niger, la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (SNPREV) élaborée par le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS) et finalisée en octobre 2020 mentionne 4 défis majeurs prioritaires, alignés avec les objectifs de la présente proposition de projet, dont la réduction substantielle des facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger; l'amélioration des capacités des acteurs nationaux à assurer efficacement leurs rôles en matière de diffusion des messages de paix, de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent; le développement de la résilience des communautés en général et des groupes à risques en particulier, face à l'offre des groupes extrémistes violents et des autres groupes criminels; et le développement et le renforcement du partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Le Burkina Faso a aussi récemment proposé sa Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de lutte contre l'Extrémisme Violent (SNPREV). La stratégie proposée mais non encore adoptée a identifié 5 axes d'intervention dont i) la promotion d'une gouvernance transparente, inclusive et participative, ii) l'accroissement du capital social pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent, iii) la promotion de l'institutionnalisation de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et respect et protection des droits humains, iv) la promotion des actions de résiliences pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, v) les partenariats stratégiques. La SNPREV du Burkina-Faso, deuxième du genre dans l'espace G5 Sahel après le Niger et le processus de réconciliation en cours au Mali, qui visent une synergie d'actions coordonnées des pays membres afin de venir à bout de l'extrémisme violent dans la région, montre à quel point une intervention régionale est importante.

Le présent programme soutient cette approche régionale et vient en appui aux efforts d'amélioration de la situation de paix au Mali, au Niger et au Burkina Faso en soutenant les efforts des stratégies gouvernementales qui souhaitent promouvoir et soutenir les actions des communautés agissant en partenariat avec les autorités locales. L'UNPBF, présent dans les trois pays avec une approche nationale mais aussi cette opportunité transfrontalière s'inscrit aussi dans cette dimension régionale. UNISS (United Nations Integrated Strategy for the Sahel), développé en 2013 par la résolution 2056 du Conseil National de Sécurité en réponse à la crise Malienne, dont la stratégie a été revue en 2017 afin de mieux répondre de manière collective à la crise a montré aussi par son plan opérationnel en 2018 l'efficacité des actions coordonnées entre les pays pour répondre à la crise. L'UNISS a développé trois axes principaux de soutien pour répondre à la crise sahélienne : la gouvernance, la résilience et la sécurité. Mercy Corps également avec sa stratégie Sahel soutient les objectifs stratégiques en lien avec ces objectifs gouvernementaux des trois pays, notamment l'axe 1 "les jeunes construisent leur futur", l'axe

¹⁰ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

2 “soutenir la paix et la stabilité” et l’axe 3 “adaptation au changement climatique et accès à l’eau”, qui cadrent parfaitement avec les objectifs de ce projet.

Avec une riche expérience au Sahel dans le secteur de la réduction des conflits, de la promotion de la paix et de la cohésion sociale, Mercy Corps a tissé de nombreux partenariats avec les organisations locales dans les trois pays. Les associations locales intervenant dans le secteur de la promotion de la paix ont été aussi préalablement identifiées par l’UNPBF. L’analyse globale des conflits effectuée par Mercy Corps sera affinée et localisée avec les organisations locales en place, afin de répondre aux moteurs localisés de conflits et de doter les organisations locales d’outils en analyse et gestion des conflits. La mise au-devant des organisations locales et la recherche de solutions locales pour renforcer la résilience des communautés, mais aussi le développement de partenariats stratégiques pour développer ces solutions est complètement en accord avec les politiques publiques en cours dans la zone du Liptako-Gourma.

Enfin, comme mentionné ci-dessus le programme proposé est pleinement en accord avec les systèmes existants des Nations Unies, soutiendra la réalisation de plusieurs ODD à travers le programme en lui-même, mais aussi les objectifs des micro-projets qui seront mis en œuvre par les OSC. Il soutient également pleinement les objectifs UNDAF en visant le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux et en soutenant les efforts nationaux pour atteindre les ODD.

*c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

Compte tenu de l’insécurité résiduelle et des menaces constantes, mais aussi parce qu’elles peuvent être prises pour cibles, les organisations internationales ont un accès de plus en plus difficile au terrain dans la région. Les autorités administratives et traditionnelles ciblées par les groupes extrémistes se voient aussi réduire leur champ d’action et leur possibilité de venir en soutien aux populations locales bien souvent laissées à elles-mêmes pour trouver des solutions. Les départements frontaliers, les plus reculés comptent peu d’interventions des organisations non gouvernementales internationales, ou même nationales.

Cependant, des petites organisations locales existent et ont plus facilement accès à ces zones. Parfois, elles sont directement localisées dans ces zones ou ont intégré dans leurs équipes des personnels originaires de ces aires géographiques. Une seule initiative active connue par Mercy Corps existe pour financer des micro-projets sur la promotion de la paix dans cet espace (cf : tableau ci-dessous). Le projet proposé permettra, par conséquent, de combler une lacune dans les dispositifs existants et viendra se positionner en complément des interventions actuelles, plus globales et moins localisées.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Soutien aux initiatives de paix au Sahel (SIPaS) porté par l’ONG EIRENE Sahel (2021-2023)	Brot für die Welt (Pain pour le Monde) / BMZ-ZFD	Renforcer les interventions et l’expertise des OSC intermédiaires sur la prévention des conflits, le traitement des conflits en lien avec les thématiques de l’exploitation des ressources extractives, de l’éducation à la paix, la démocratie et la bonne gouvernance, la communication pour la paix.	Le projet SIPaS n’intervient pas spécifiquement sur la zone du Liptako-Gourma Le SIPaS ne financé qu’à hauteur de 2 000 000 XOF maximum, soit 3 500\$ Les thématiques d’intervention du SIPaS sont restreintes.

PCCN, OIM (Juillet 2020 - décembre 2021)	Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne 18 000 0000€	Renforcer la capacité du gouvernement du Niger à fournir des services essentiels et un soutien aux communautés à risque, en particulier au niveau des villages et des communes, tout en augmentant la résilience des institutions étatiques aux conflits et à l'instabilité, y compris aux menaces de l'extrémisme violent.	Le PCCN ne soutient pas directement les associations locales.
Le programme Partenariats pour la Paix (P4P)	\$13 millions. Financé par USAID et mis en œuvre par Creative Associates International, Inc.	Ce programme de cinq ans (Septembre 2016- Septembre 2021) travaille avec les parties prenantes aux niveaux régional et national en Afrique de l'Ouest, afin de développer une compréhension commune de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. P4P vise également à améliorer la capacité institutionnelle des organisations et des gouvernements à mettre en œuvre des approches de prévention de l'extrémisme violent plus efficaces et coordonnées.	Le programme P4P a été mis en œuvre au Burkina Faso, Niger, Tchad et en Mauritanie. Le programme P4P a contribué au développement des SNPREV dans ces pays et à soutenir certaines organisations locales dans la mise en œuvre d'interventions pour la paix. Le projet est actuellement clôturé.
FAMOC Fonds d'Appui des Moteurs du Changement (FAMOC Danemark - (2017-2022)	Programme bilatéral Danemark-Mali	L'objectif du FAMOC est de « promouvoir une société malienne plus pacifique, résiliente et respectueuse des droits humains ». Le fonds finance des projets et activités qui correspondent aux domaines suivants : renforcement du leadership des jeunes (y compris femmes) et leur participation aux affaires de la communauté ; gouvernance, citoyenneté et la radicalisation de façon critique et impartiale ; promotion de la participation citoyenne, à la prévention et à la résolution des conflits, et à la promotion et à la protection des droits de l'homme.	
Facilité de stabilisation - PNUD	PNUD	C'est une intervention en lien avec la Réforme du Secteur de la Sécurité avec la mise en place et le soutien aux comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS) prévus par l'Accord de Paix d'Alger. Le projet est mis en œuvre dans les régions de Gao (Gao, Ansongo et Tin hama) Ménaka avec la commune de Ménaka, et de Mopti (Djenné, Fakala et Nema-badenya Kafo)	Le projet met l'accent sur le soutien à l'opérationnalisation des CCLS dans le but ultime de renforcer la sécurité communautaire par l'implication de communautés. Cette approche peut être complémentaire à celle de Mercy Corps d'autant plus que les CCLS pourraient également soumettre des initiatives.
Projet UNPBF (OIM-FAO)			

MINUSMA Trust Fund - Stabilization and recovery		La Section facilite, sous la direction des chefs de bureaux régionaux de la MINUSMA, l'élaboration de plans régionaux de stabilisation et de redressement pour Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. La section Stabilisation & Relèvement soutient les efforts de mobilisation des ressources et gère les financements pour la paix et la sécurité, en vue notamment d'améliorer la situation sécuritaire, de renforcer la cohésion sociale, de relancer les activités productives et de restaurer les services sociaux de base. Cela inclut notamment les mécanismes de financement suivants : (i) les projets à impact rapide (QIP), (ii) le Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali (TF) et (iii) le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies (PBF).	
Engagement Civique et Politique des jeunes (ECiP jeunes) – UNPBF 2024_2025 \$2,000,000	Mercy Corps	Le projet ECiP-Jeunes a pour objectif d'établir des mécanismes durables et inclusifs au niveau local pour encourager la participation active des jeunes filles et garçons dans la promotion de la paix et la gouvernance locale.	Le projet répliquera l'approche de petite subvention en appui aux initiatives locales de paix portées par les OSC des jeunes dans les régions de Maradi et la région de Niamey.

I. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

L'objectif principal du projet est de **renforcer les capacités des organisations de la société civile locales pour la promotion d'une paix positive et de gestion non violente des conflits dans la zone du Liptako-Gourma**. Le projet soutiendra techniquement et financièrement les organisations de la société civile locales en finançant leurs micro-projets et en les accompagnant à la fois sur le domaine de la gestion de projet et sur le domaine technique de la promotion de la paix et de la gestion des conflits. Enfin, le projet permettra de développer la collaboration des acteurs de la société civile, y compris entre les pays, afin de mutualiser leurs efforts en matière de consolidation de la paix et de la sécurité dans le Liptako Gourma.

Le projet proposé permettra d'adresser les facteurs clés des conflits dans la zone du Liptako-Gourma en **priorisant les projets portés par les acteurs exclus ou marginalisés** (femmes, jeunes, éleveurs) et en **priorisant les thématiques clés suivantes** :

1. Impact du changement climatique et des risques climatiques : réduction de la violence liée à l'accès, à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles (terre, eau, pâturages),
2. Mobilité et déplacement : prévention de la violence inter et intra-communautaire,
3. Prévention de la violence liée au crime organisé et aux groupes armés non étatiques.

Afin de répondre à des situations conflictuelles surgissant et menaçant le contexte de sécurité et de réagir rapidement à des situations qui, si elles ne sont pas immédiatement traitées, pourraient déboucher

sur des crises, l'outil de financement que nous établirons sera flexible avec un processus simplifié. Mieux, même une fois le financement attribué, nous prévoyons une clause qui permettra des modifications nécessaires à une adaptation aux dynamiques contextuelles locales. Les outils de financement existants sont actuellement peu flexibles et ne permettent pas de répondre immédiatement à des crises ou des situations d'urgence conflictuelles.

Enfin, Mercy Corps vise à dédier 35% des projets aux organisations portées par des femmes ou visant à traiter des problématiques liées au genre. Les organisations portées par des jeunes (15-35 ans) et les associations d'éleveurs seront aussi favorisées. L'inclusion et la priorisation des jeunes, des éleveurs et des femmes est importante étant entendu que le manque d'inclusion de ces groupes est un facteur clé de conflit. En effet, les éleveurs et notamment les éleveurs peulhs transhumants sont désormais indexés et parfois directement associés dans l'imaginaire d'autres groupes ethniques aux extrémistes, à la violence et au crime organisé. C'est pourquoi un focus sur les aspects de mobilité et prévention de la violence est important. Concernant les jeunes et les femmes, comme évoqué ci-dessus, ils sont souvent exclus de l'économie et de la gouvernance, cette exclusion, source de frustration peut parfois conduire à l'association aux groupes armés et au recours à des activités illicites. Les femmes sont aussi souvent au-devant des conflits liés à l'eau, cette corvée leur revenant la plupart du temps. La charge de travail des femmes en milieu rural est harassante engendrant chez ces dernières un stress important, source de conflits au sein des ménages et qui peut dégénérer dans certains cas en violence conjugale. Les projets permettant d'alléger les tâches des femmes et de créer des activités économiques pour ces dernières et pour les jeunes permettent de réduire considérablement les conflits. Enfin, les jeunes sont les plus à risque d'enrôlement et ce sont les femmes qui sont chargées de l'éducation de ces jeunes. Elles ont un rapport privilégié, leur permettant d'être un acteur clé en termes de prévention.

b) Fournissez une « théorie du changement » au niveau du projet

La **théorie du changement** visée par ce projet est la suivante :

SI des initiatives et projets de la société civile burkinabè, malienne et nigérienne sont développés et soutenus techniquement et financièrement pour assurer la sécurité humaine et la cohésion sociale dans la région du Liptako-Gourma, **SI** les capacités des organisations de la société civile locale en analyse, prévention et gestion des conflits sont renforcées **ET SI** elles sont accompagnées à se mettre en réseau, échanger et évaluer les résultats de leurs actions, **ALORS** ces organisations de la société civile contribueront à réduire significativement et durablement les facteurs de conflits au niveau local, contribuant ainsi au développement de la sécurité, de la paix et la cohésion sociale dans la zone du Liptako-Gourma.

Ce projet AILP proposé fait l'hypothèse que les organisations de la société civile de la région ont un meilleur accès aux zones reculées de la région du Liptako-Gourma et une meilleure connaissance des problématiques conflictuelles localisées. Par conséquent, elles sont les mieux placées pour répondre aux situations de conflits et aux défis de paix rencontrés au niveau local. Afin de mieux tirer parti de leur ancrage sur le terrain, et faisant suite à une évaluation organisationnelle préalable pour identifier et analyser les besoins qu'elles auraient, Mercy Corps proposera une intervention à la carte (renforcement des capacités organisationnelles, formation en gestion de projet, gestion financière, rapportage, le suivi et l'évaluation, analyse et gestion des conflits, médiation, communication, etc.) visant à renforcer leurs capacités. Un accent particulier sera mis sur l'analyse approfondie du contexte, des conflits et le renforcement de la capacité en prévention et gestion des conflits comme gage de notre engagement à l'approche "Ne Pas Nuire" et de qualité de l'intervention proposée. Dans le cadre de l'ensemble des programmes de cohésion sociale et de gestion des conflits mis en œuvre récemment par Mercy Corps dans la zone, les organisations locales avec lesquelles nous travaillons, qu'elles soient de petites ou moyennes OSC ou de très petites organisations communautaires tels que les groupements de jeunes, de femmes, mettent l'accent sur la nécessité de renforcer leurs capacités organisationnelles et surtout techniques sur les volets analyses des conflits, processus de gestion pacifique, processus de médiation et négociations basés sur les intérêts, processus de communication. De plus, ces compétences acquises sont attachées à l'individu qui les a acquises, en plus d'être partagées au niveau de la structure, améliorant ainsi les capacités d'intervention de la structure en plus des capacités individuelles qui

pourront être utilisées à nouveau dans d'autres contextes et lors d'autres expériences de vie. La sensibilisation et la formation sur ces thématiques sont donc cruciales pour Mercy Corps pour assurer la durabilité de l'intervention.

Dans les projets et programmes visant à améliorer la cohésion sociale à prévenir et à gérer les conflits, la stratégie d'intervention est bien souvent aussi importante que l'objet de l'intervention en lui-même. En ce sens, Mercy Corps Niger a développé un petit guide à l'usage des praticiens de la cohésion sociale au Sahel « Construire la cohésion sociale » qui a été testé par le programme PEACE financé par l'USAID grâce à l'appui à la mise en œuvre de microprojets communautaires. Ce guide a été inspiré de la méthode CATALYSE¹¹, méthode éprouvée de mobilisation communautaire développée par Mercy Corps qui guide le présent projet comme l'ensemble des projets de Mercy Corps. L'approche consiste à soutenir une citoyenneté plus active et une société civile robuste, en dotant les citoyens des connaissances et des compétences essentielles pour identifier, organiser et défendre les ressources et les services nécessaires. La méthode est très flexible et s'adapte à tout type de projet, c'est une méthode d'accompagnement permettant d'assurer l'inclusion et la participation de l'ensemble de la communauté concernée par le projet. Au fur et à mesure que Mercy Corps améliore la compréhension des citoyens sur leurs droits et de leurs responsabilités, se concentre sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile et l'augmentation de la collaboration entre les institutions de gouvernance et les communautés par le biais du processus CATALYSE, les organisations de la société civile et les communautés ont l'opportunité d'impulser des changements.

Basé sur la méthode CATALYSE mais simplifié et axé sur les projets de cohésion sociale et réduction des conflits, le petit guide à l'usage des praticiens de la cohésion sociale au Sahel « Construire la cohésion sociale » sera utilisé et adapté si nécessaire comme gage de qualité pour la stratégie de mise en œuvre des microprojets des organisations de la société civile.

d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet

Pour atteindre l'objectif principal du projet qui est de réduire les conflits par le soutien des initiatives **de paix positive et de gestion non violente des conflits des organisations de la société civile locales et des acteurs locaux dans la zone du Liptako-Gourma**, le présent projet vise trois résultats.

Le résultat 1 permettra la mise en place d'un mécanisme de financement rapide d'interventions ponctuelles à destination des organisations de la société civile locales du Liptako-Gourma pour résoudre et transformer des situations conflictuelles spécifiques et localisées.

Pour atteindre cet objectif, Mercy Corps engagera dans les trois premiers mois de démarrage du projet un processus de consultation / informations sur le projet avec les autorités locales, les coordinations nationales de l'UNPBF, les institutions étatiques partenaires et les OSC locales présélectionnées sur la base de la cartographie des intervenants dans le domaine de la promotion de la paix et de la gestion des conflits réalisée par l'UNPBF. Mercy Corps réalisera une analyse conjointe des besoins en matière de promotion de la paix et de gestion des conflits existants, sous forme d'un atelier de lancement / analyse des conflits par pays avec l'ensemble de ces acteurs. Cette analyse débouchera sur une analyse des gaps à combler et une priorisation des thématiques pouvant être financées par le projet. Ainsi, les spécificités des problématiques prenant en compte l'existant et le contexte seront prises en compte par zone géographique.

Un appel à proposition sera ensuite ouvert pour recueillir les idées de projets des OSC (notes conceptuelles). Soixante-quinze (75) OSC porteuses d'idées de projets de paix pertinents seront sélectionnées pour développer leurs projets complets et postuler à un financement compris entre \$2.500 et \$20.000 pour une durée de projet de maximum 12 mois. Environ 30 projets (soit 10 par pays) seront réservés aux très petites organisations telles que les groupements de jeunes, de femmes, d'éleveurs, les organisations au niveau communautaire. Afin de faciliter le travail des OSC et du comité de validation, des outils pertinents (canevas de notes conceptuelles simplifié, manuel simplifié de subvention) seront

¹¹ Communities Acting Together to Advance Linkages Yielding Social Engagement

développés par l'équipe projet afin d'apprécier au mieux le contexte d'intervention dans lequel l'OSC ou le groupement propose d'intervenir. Un accompagnement spécifique sera réalisé pour les structures n'ayant pas les capacités de renseigner le canevas elles-mêmes afin que ces aspects administratifs ne constituent pas un frein au dépôt du projet. Un manuel simplifié pour la gestion du fonds de subvention sera élaboré par l'équipe projet, en se basant sur les manuels produits par Mercy Corps sur d'autres projets similaires en Ethiopie, Jordanie et au Nigeria. Les propositions de projets jugées pertinentes pour faire progresser la situation de paix, réduire les conflits et promouvoir les partenariats transfrontaliers pourront être soutenues.

Le comité pour la présélection des OSC candidates sera mis en place par pays. Il sera inclusif et intégrera l'ensemble des parties prenantes, dont l'équipe de projet Mercy Corps, les coordinations pays UNPBF, et les autorités locales, départementales, régionales et nationales (si pertinentes en fonction des projets proposés).

Pour la présélection des notes conceptuelles, Mercy Corps et le comité de sélection s'assureront que les projets proposés correspondent bien aux objectifs du présent projet et évalueront ses effets/impacts en matière de réduction des conflits et d'amélioration de la situation de paix. Les critères de sélection seront définis en concertation avec le comité de pilotage. Ils porteront sur : la dimension genre et jeunesse, l'innovation, l'inclusion et la participation des différentes couches et groupes au niveau communautaire, l'analyse préalable du problème et la recherche de solutions adaptées et collectives, l'efficacité des coûts, le nombre de personnes touchées, la dimension transfrontalière, etc. Les plus grosses et moyennes OSC (environ 15 par pays) seront encouragées à développer/renforcer des partenariats avec de petites structures non formelles auxquelles elles réserveront une part du budget. Cette capacité à développer/consolider des partenariats avec des structures non formelles actives dans le secteur de la paix et de la cohésion sociale sera donc un critère important pour l'approbation définitive des projets soumis.

Cette phase de préparation et de sélection débouchera sur la finalisation des dossiers de projets pour aboutir au soutien technique et financier de soixante-quinze projets de paix des OSC (dont 30 projets proposés par les structures non-formelles (groupements, etc.). En effet, toutes les notes conceptuelles sélectionnées seront soutenues pour développer leur proposition complète. La sélection se fera donc au niveau de la note conceptuelle. Les OSC seront invitées à participer à des ateliers d'accompagnement à l'élaboration de la proposition complète, par pays. Cet événement permettra de préparer les OSC à l'utilisation du canevas et d'informer sur les standards attendus de performance. Cet atelier sera couplé avec la formation en analyse et gestion des conflits (cf : résultat 2) afin de doter les porteurs de projets de l'ensemble des éléments leur permettant de finaliser et améliorer leurs approches stratégiques. Cela garantira que les initiatives soient flexibles et adaptées, car elles pourront être revues en fonction de l'analyse plus approfondie du contexte ou d'événements ou facteurs survenus entre temps. Suite à l'atelier, l'équipe du projet continuera à accompagner le porteur de manière individualisée jusqu'à finalisation de la proposition complète qui sera validée par le comité de sélection. Une fois le projet validé, la phase de contractualisation et d'allocation des fonds pourra démarrer (six mois après le démarrage du projet et pour une durée maximale de douze mois). Chaque phase d'allocation des fonds et de contractualisation sera soutenue par un système rationalisé, transparent et flexible lié à la politique des donateurs et de Mercy Corps.

Le résultat 2 vise d'une part le renforcement des capacités des organisations de la société civile locale à identifier, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets de prévention et de gestion non violente des conflits et la promotion d'une paix positive ; et d'autre part la mise sur pied d'un réseau transfrontalier d'acteurs locaux

Tout au long de la mise en œuvre du projet jusqu'à la clôture finale du contrat liant Mercy Corps à l'OSC, un accompagnement complet sera fourni, avec des réunions régulières de coordination qui regroupent les OSC par zone géographique et de manière transfrontalière à travers un réseau transfrontaliers d'acteurs locaux dans le but de favoriser l'échange et le partenariat, ainsi que des réunions individuelles. Ces rencontres seront autant d'occasions de renforcer le réseautage et de promouvoir les alliances entre les OSC. Le transfert d'expérience et l'accompagnement des grosses et moyennes OSC envers les petites structures non formelles seront aussi des occasions de réseautage et

partenariats. Lorsqu'il travaille avec les sous-contractants, le personnel de Mercy Corps chargé de la gestion et de la conformité des fonds alloués et des contrats utilise des techniques de gestion de soutien et de renforcement des capacités et intègre un suivi et une coordination solides axés sur les résultats. L'accompagnement comprendra le volet technique et le volet de la gestion administrative et financière. De plus, Mercy Corps organisera plusieurs formations avec les porteurs de projets en :

- Gestion de projet : cycle de gestion de micro-projets - aspects administratifs, techniques, financiers et de suivi.
- Amélioration de la situation de paix et la gestion des conflits : analyse des conflits et gestion non violente des conflits, Ne Pas Nuire et sensibilité aux conflits, médiation et techniques de négociations basées sur les intérêts pour former des « experts » en gestion des conflits.

Le résultat 3, vise la documentation des meilleures pratiques, la capitalisation et l'échange entre les organisations de la société civile locale dans la zone du Liptako-Gourma afin de démultiplier les effets des activités organisées et de créer des tremplins vers de nouvelles opportunités.

L'équipe de projet travaillera sur la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques et d'échange entre les OSC. Les formations sous les résultats 2 et 3 contribueront à faciliter l'échange et la mise en réseau des organisations de la société civile puisque les porteurs de projet seront formés ensemble par pays. Si pertinent, en fonction de la localisation des porteurs de projets et des thématiques développées, ils pourront être formés par zones (départements, cercle, zones frontalières inter-pays) ou par thématiques (projets autour de la mobilité, du foncier, des jeunes, des femmes, etc.). Dans le cadre de ce troisième résultat, les OSC seront formées en évaluation, capitalisation, documentation et story-telling. Elles seront accompagnées dans la production de documents de capitalisation de type plaquettes, supports audio et vidéos afin de partager les meilleures pratiques et les résultats. Des rencontres entre les OSC, par pays ou inter-pays sur les zones frontalières en fonction de la localisation des porteurs de projets, seront organisées pour le partage des expériences et succès et pour faciliter la mise en réseau et l'émergence de nouveaux partenariats. Les résultats des microprojets seront partagés avec les bailleurs et les décideurs afin de pérenniser les acquis et de créer des effets catalytiques aux financements acquis dans le cadre de ce projet. Un atelier régional permettra de capitaliser les acquis de l'ensemble des projets et de la présente initiative, d'échanger sur les histoires de succès et de mettre les OSC en relation avec les bailleurs et les décideurs afin d'influencer les politiques publiques. Les autorités locales ayant participé aux projets qui ont enregistré de bons résultats seront également amenées à partager les approches ayant produit des effets concrets sur l'instabilité, afin de porter à l'échelle les réussites et de les partager largement avec les autorités au niveau régional. Enfin, la diffusion des meilleures pratiques et des expériences de succès sera aussi réalisée à travers les médias et les réseaux sociaux. Ces vastes campagnes d'information au niveau pays et au niveau régional permettront de faire connaître et valoriser le travail réalisé par les organisations de la société civile locales, afin d'impulser des projets futurs et de créer une dynamique positive en faveur de la construction de la paix et de la gestion des conflits au niveau local.

e) *Ciblage du projet*



L'aire géographique ciblée par le projet est la zone du Liptako-Gourma. La superficie de la région est de 2 751 300 Km² pour les 3 pays, elle est donc très vaste, mais aussi très difficile d'accès particulièrement dans les zones frontalières. Mercy Corps se focalisera sur les parties frontalières et les plus critiques en termes de stabilité : la région de Tillabéri pour le Niger, les cercles de Ménaka, Gao et Mopti pour le Mali, les régions de l'Est, du Sahel, du Nord et de la boucle de Mouhoun pour le Burkina-Faso (en vert sur la carte).

Les participants directs du projet sont les organisations de la société civile locale, formalisées ou non avec une reconnaissance juridique, présentes dans les régions citées

ci-dessus (avec une représentation ou une antenne dans cette région), soit soixante-quinze (75) organisations, vingt-cinq (25) par pays. Trente projets seront réservés aux très petites organisations (type groupement de jeunes, de femmes, etc.) non reconnues (soit dix par pays).

La présélection des organisations se fera sur la base des activités préalables menées et de la pertinence des idées proposées, du champ d'action de l'organisation (à la fois sur le plan thématique et géographique). Mercy Corps passera préalablement par un ciblage des OSC formalisées présentes dans la zone ciblée et sur la thématique d'intervention, ainsi que par les autorités locales afin de toucher les petites organisations informelles, mais néanmoins actives et porteuses d'idées de projets ou d'initiatives intéressantes. Les organisations répondant à ces critères et présentes dans la zone seront invitées à participer à l'analyse de conflits et la priorisation des thématiques à financer préalablement au lancement de l'appel puis à postuler à l'appel ouvert qui sera lancé. Par ailleurs, la sélection des notes conceptuelles sera faite par un comité composé de Mercy Corps, de l'UNPBF, des autorités nationales et locales sur la base d'une grille validée par le comité incluant des critères liés à l'expérience de l'organisation, ses activités précédentes en matière de consolidation de la paix, le caractère innovant du projet proposé, l'analyse du problème et la pertinence de la solution apportée, l'inclusion des acteurs, l'efficacité, la dimension transfrontalière, etc. Soixante-quinze (75) projets, dont trente (30) réservés aux petites organisations informelles seront soutenus dont un projet maximum par organisation, pour une durée maximale d'une année. Le montant des enveloppes allouées sera de \$2.500 à \$20.000. 35% des projets seront réservés aux organisations de la société civile féminine ou aux projets visant spécifiquement les femmes et les jeunes filles. Les organisations de la société civile portées par des jeunes et des éleveurs seront également favorisées.

Les participants indirects du projet sont les communautés locales des zones d'intervention affectées par les conflits et ciblées par les actions des organisations locales au sens large.

II. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Mercy Corps est l'organisation bénéficiaire. Mercy Corps Niger, ayant son siège à Niamey, assurera le lead sur le projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : Mercy Corps Global Partenaires d'exécution :	\$512 millions	USAID, DFID, FCDO, AFD, SIDA, Nations Unies, Union Européenne	Etats Unis : Siège principal : Portland, OR Autre bureau : Washington, DC	5 351	Expert en Paix et Conflits ; Expert en Youth Empowerment ; Expert en Genre
Organisation bénéficiaire : Mercy Corps Niger Partenaires d'exécution :	\$45 millions	AFD, USAID, PATRIP Foundation	Abala, Filingue, Tillabéri, Maradi;	105	Responsable de programme Paix & Conflits ; Expert régional ; Responsable MEL
Organisation bénéficiaire : Mercy Corps Mali Partenaires d'exécution :	\$22 millions	USAID/BHA, USAID/CMM, CSSF, SIDA, PATRIP Foundation, LDSC	Mopti Ségou Kayes Sikasso Koutiala	30	Responsable Consolidation de la paix et gouvernance ; Spécialiste genre et inclusion
Organisation bénéficiaire :	\$15 millions		Fada N'gourma, Ouahigouya,	41	

Mercy Corps Burkina Faso		AFD, USAID, PATRIP Foundation	Tougouri, Gaoua, Po		Directeur MEL ; Coordinateur Pays
Partenaires d'exécution :					

b) Gestion et coordination du projet

Titre	Brève description du rôle	% financé par le projet
Directeur pays – Burkina Faso et Niger	Le/La directeur/trice Pays a la responsabilité globale des programmes et des opérations de Mercy Corps dans le pays. Il/Elle dirige la coordination avec les autres donateurs, les agences internationales, les ONG et le gouvernement local et assure l'intégration des approches de programmation innovantes de Mercy Corps dans le programme.	4%
Directrice pays – Mali	Il/Elle assiste le/la Directeur/trice Pays et est responsable de la supervision stratégique et du contrôle qualité des programmes de Mercy Corps.	4%
Directeur de programmes – Burkina Faso et Niger	Il/Elle aura pour tâche de superviser l'ensemble du programme et d'assurer l'interface avec le bailleur. Il sera garant de la cohérence inter-pays, de l'atteinte globale des objectifs et résultats du programme, de l'efficience. Il/Elle sera basé à Niamey.	4%
Directeur de programmes – Mali	Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le Manager de Projet et les Officiers MEL pour assurer le suivi-évaluation et apprentissage du programme pour l'ensemble des trois pays. Il veillera à une bonne intégration de ce projet dans les politiques gouvernementales, régionales et locales et les initiatives et projets en cours durant la période de mise en œuvre du projet. Il/Elle sera basé à Niamey.	4%
Manager de projet AILP	Ils coordonneront le suivi avec les organisations de la société civile récipiendaires des fonds. Ils organiseront avec l'appui du Manager de projet et du comité de pilotage, les rencontres de coordination au niveau pays. Ils coordonneront le lancement de l'appel, l'élaboration d'un manuel de gestion des fonds des micro-projets et le suivi administratif, technique et financier des porteurs de projets par pays. Ils/Elles seront basés à Tillabéri pour le Niger, Ouahigouya pour le Burkina-Faso et Gao pour le Mali.	100%
Coordonnateur MEL	Ils auront la charge d'assurer le suivi, les évaluations et la capitalisation des initiatives portées par les organisations de la société civile locale	100%
Officiers de projet (x3)	L'Officier CARM (Community Accountability Reporting Mechanisms - Mécanismes de réponse de responsabilité communautaire) sera basé(e) au Niger pour appuyer l'officier CARM existant pour les aspects relatifs au CARM du programme.	Mali (100%), Burkina Faso (100%), Niger (100%)
Chargés de suivi et évaluation (x2)		2 x 100%
Officier CARM		4%

Notre approche en matière de genre de la consolidation de la paix reconnaît que le rôle des femmes et des hommes est la clé du succès et de la durabilité des efforts de consolidation de la paix, ainsi que du changement des normes sociales existantes qui peuvent y faire obstacle. Outre le rôle des femmes en tant qu'actrices de la paix, elle reconnaît également qu'elles ne sont pas uniquement des victimes, mais qu'elles peuvent aussi participer activement ou sous la contrainte au conflit en tant que combattantes et aides au combat. Il est en outre important de comprendre que les efforts visant à garantir l'engagement des femmes ne doit pas se concentrer uniquement sur la participation des femmes à la table des négociations, mais doit également considérer les questions de genre essentielles au processus de paix, telles que le DDR, les droits fonciers, les opportunités d'emploi, la prévention de l'extrémisme violent et la réintégration dans la communauté. Mercy Corps dispose d'un spécialiste en matière genre et un

spécialiste de jeunesse qui appuieront la mise en œuvre du projet. Il s'agira de l'intégration du genre et de la jeunesse dans la conception, la réalisation et le suivi des activités du programme. Les entretiens conduits avec un échantillon d'OSC dans les trois pays ont révélé une forte participation des femmes dans les activités de ces OSC. En plus, ces entretiens ont révélé que la quasi-totalité de ces OSC travaillent déjà avec des groupes non formels. Les OSC contactées aléatoirement ont relevé des problèmes de financement de leurs activités qui somme toute se sont avérées efficaces dans la consolidation de la cohésion sociale dans leurs différentes communautés d'accès.

Il convient de noter que la première année est considérée comme une année pilote et que l'équipe proposée pourrait être adaptée tant dans sa composition que dans sa localisation.

Tous les fonds de l'UNPBF seront décaissés auprès de Mercy Corps Global sur la base des prévisions et des demandes pertinentes, qui seront ensuite acheminées vers nos bureaux du Niger, Burkina Faso et du Mali sur une base mensuelle en fonction des besoins et des dépenses de trésorerie réels. Les bureaux Mercy Corps de Niamey, Ouagadougou, Bamako disposent d'un personnel suffisant pour garantir la séparation des tâches et d'une matrice d'autorité d'approbation pour limiter les pouvoirs de signature. Mercy Corps a mis en place des procédures détaillées de gestion financière, d'approvisionnement et d'administration qui sont strictement suivies pour réduire les risques de gestion financière ou de fraude. Des audits internes sont régulièrement réalisés pour garantir le respect de ces politiques. Le/La directeur/trice pays est chargé(e) de veiller à ce que les fonctions appropriées soient en place à tous les niveaux afin de fournir un examen et une supervision financières appropriés et de minimiser le risque de mauvaise gestion. La réalisation d'une vérification préalable détaillée et d'une évaluation de la capacité des OSC est requise pour toute transmission de fonds et sera effectuée. Cette vérification préalable exercée sur toutes les organisations appuyées par le projet conformément au manuel de gestion financière de Mercy Corps.

c) *Gestion des risques*

La gestion des risques et l'atténuation des risques internes et externes sont au cœur de l'approche de Mercy Corps. En tant que tel, le suivi des risques est intégré tout au long du cycle du projet et des outils spécifiques sont utilisés pour aider à maintenir les meilleures pratiques programmatiques en ce qui concerne l'analyse des risques et l'adaptation programmatique. Mercy Corps a une équipe qui fournit une analyse continue du contexte sahélien et notamment dans nos zones d'intervention. Mercy Corps continue de perfectionner ses systèmes de contrôles formels et informels et ses moyens de vérification, de suivi et d'atténuation des risques pour permettre un impact programmatique maximal. En conséquence, les politiques de Mercy Corps comprennent des interdictions contre toutes les formes de corruption, de détournement de fonds, d'assistance aux individus ou organisations prohibés ou d'abus de tous types.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Suspension des mouvements des ONGs et Agences des Nations Unies par les autorités	Elevé	Négocier avec les autorités, des autorisations exceptionnelles d'accès aux communautés ; Délocaliser certaines activités notamment les formations des OSCs au niveau des sites accessibles (Tillabéri, Niamey); Responsabiliser d'avantage les Organisations Communautaires de Base (OCB) pour la mise en œuvre des activités.
Manque de liquidité dans les banques suite aux sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA imposées au Niger	Moyen	Réduire le nombre des participants à l'essentiel pour certaines activités ; anticiper l'achat des kits de formation et autres intrants ; trouver des dérogations internes pour prioriser le paiement des OSCs par la caisse
Confrontation entre les armées des pays de l'AES et la force en attente de la CEDEAO dans le but de réinstaller les autorités déchues	Faible	Maintenir la communication avec les différentes parties prenantes de façon virtuelle ; informer le bailleur de l'impossibilité de continuer la mise en œuvre des activités

Insécurité/conflit dans la zone d'opération, perturbant les déplacements du personnel et/ou portant atteinte aux participants au projet pouvant aller jusqu'aux attaques des organisations partenaires soutenues Risque de retards dans la mise en œuvre, défis dans la réalisation des objectifs du projet et difficulté de suivi par l'équipe de Mercy Corps.	Moyen	Travail avec des organisations de la société civile locales basées dans les zones d'implémentation des projets ou ayant des personnels ayant un accès direct au terrain ; Adoption d'un langage sensible aux conflits, acceptable par tous, y compris les personnes affiliées aux groupes extrémistes afin de protéger les porteurs de projets et les participants ; Analyses Ne Pas Nuire préalables à chaque micro-projet soutenu ; Flexibilité et anticipation sur la période de mise en œuvre ; Mise en place de mesures de suivi alternatives « à distance » si les déplacements terrain ne sont pas possibles ; Surveillance du contexte sécuritaire en étroite collaboration avec les communautés et les autorités locales/régionales.
Participation limitée des femmes aux activités du programme en raison des normes culturelles et religieuses.	Moyen	Encouragement de la participation des OSC féminines et des projets visant spécifiquement l'égalité des genres dans l'appel ; Quota minimal fixé pour la sélection des projet (35%) ; Accompagnement intensifié si nécessaire pour privilégier les structures féminines ;
Fraude/mauvaise gestion des fonds ou des biens acquis dans le cadre des projets des OSC pourrait entraîner le désaveu du donateur et/ou la résiliation des partenariats locaux, pourrait également affecter le calendrier du projet, en retirant des ressources des activités pour enquêter sur la fraude/corruption	Moyen	Suivi accompagnement tout au long de la mise en œuvre et formation préalable au démarrage des projets en gestion administrative et comptable ; Mise en place d'un mécanisme de réponse de responsabilité communautaire (CARM) utilisé pour prévenir ou traiter toute utilisation abusive des intrants du programme.
La fermeture des frontières déclenchée par la résurgence du COVID-19 ou des événements politiques rend le travail transfrontalier entre les trois pays plus difficiles à mettre en œuvre sur le plan opérationnel.	Faible	Des personnes en postes basées dans chacun des trois pays permettront de continuer le travail régional à distance ; Développement de procédures opérationnelles standards dans le cas de nouvelles mesures de limitation de propagation de l'épidémie afin de permettre la continuité des programmes en cours ;
Les individus affiliés à des groupes de bandits organisés et/ou à des groupes armés non étatiques bénéficient des interventions du projet.	Faible	Un contrôle minutieux des bénéficiaires du projet et des fournisseurs sous contrat et des mesures de sécurité seront mises en place afin de minimiser ce risque.
Manque d'approche transfrontalière et mise en œuvre individualisée par pays	Moyen	La dimension transfrontalière sera un critère pour la sélection des projets et les organisations en seront préalablement informées. Le suivi de la situation sécuritaire avec les informants clés et les autorités locales en place permettra de jauger de la possibilité pour les participants de se déplacer sans se mettre en danger et si le déplacement physique n'est pas possible des solutions alternatives seront réfléchies. Le programme créera des occasions d'échanges à travers des ateliers réguliers regroupant les acteurs par zone géographique, interpays.
Duplication des bourses avec des initiatives existantes	Faible	L'analyse poussée du contexte lors des analyses de conflits permettra de déceler cela et de créer des complémentarités plutôt que des duplications si des financements existent.
Manque d'impact des initiatives soutenues	Faible	L'analyse de conflits et l'analyse Ne Pas Nuire permettront de réfléchir en amont de la mise en œuvre et réajuster le projet pour assurer l'impact des initiatives soutenues. Par ailleurs, les effets/impacts seront un critère important pour la sélection des projets.

d) Suivi / évaluation

Mercy Corps dispose d'une très bonne expérience en matière de suivi, évaluation et apprentissage et particulièrement dans les programmes d'appui aux initiatives locales de promotion de la Paix et de la Cohésion Sociale. Mercy Corps mettra en œuvre un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage visant à garantir la disponibilité des informations pour une prise de décision adéquate, opportune et basée sur des preuves ou évidences. La collecte des données des indicateurs d'objectifs, de résultats et d'extrants (désagrégés par âge et sexe), permettra de mesurer les résultats du programme, de tester la théorie de changement, de mesurer les relations de cause à effet et de mesurer l'impact en matière de consolidation de la paix. Les indicateurs de performance de résultats et produits sont déjà définis dans le cadre logique en annexe et seront planifiés avec les indicateurs d'activité et des détails suffisants dans un plan de suivi /évaluation élaboré au démarrage du programme. Ce plan de suivi des indicateurs comportera également les bases de référence, les cibles annuelles, les méthodes et fréquence de collecte des données, et définira les termes référencés dans les objectifs et/ou les indicateurs afin de garantir une bonne compréhension pour tous les utilisateurs. Le suivi des résultats de la mise en œuvre du programme sera effectué sur la plateforme TolaData qui permet de faire la revue mensuelle de la progression des indicateurs de performance. Un coordonnateur MEL et deux chargés de suivi-évaluation seront dédiés au programme et chargés de suivre les indicateurs de performance et d'assurer un suivi des micro-projets mis en œuvre par les organisations de la société civile.

Au début du programme, l'équipe du projet et les OSC partenaires seront formés sur le minimum requis d'un système de Suivi, Évaluation et Apprentissage efficace, les techniques de capitalisation, de documentation et le story-telling. L'équipe de projet accompagnera les OSC partenaires à développer des indicateurs simples et un plan léger de suivi évaluation performant pour leurs projets afin de mesurer les effets de chaque micro-projet mis en œuvre. Ainsi, Mercy Corps accompagnera les OSC à faire de la gestion adaptative grâce à la mise en œuvre de ces plans de suivi et évaluation (à travers l'analyse régulière des données remontées) couplée à un suivi du contexte et la remontée des feedbacks des communautés via les canaux mis en place par Mercy Corps. Le plus important sera d'accompagner les OSC à avoir des sessions trimestrielles de revue de leur micro-projet en utilisant les trois systèmes de remontée de l'information cités ci-dessus.

Un canevas simple de rapportage technique sera développé et remis aux OSC pour qu'ils puissent rapporter à Mercy Corps sur une base trimestrielle et finale. Les OSC seront formées à l'utilisation du canevas et recevront un appui technique régulier afin d'assurer la qualité du rapportage. Conformément aux engagements de rapportage de PBF, Mercy Corps utilisera les rapports soumis par les OSC pour faire un état des lieux sur l'avancement et la performance des micro-projets. Le canevas de rapportage sera axé sur la présentation des principaux livrables attendus, les changements observés, les histoires de succès, les adaptations faites ainsi que les leçons apprises.

Les équipes de suivi et évaluation au niveau des pays conduiront des activités internes d'AQD (Assurance de la Qualité des Données). Ces activités d'AQD peuvent inclure des visites sur les sites pour valider les données et les processus de collecte de données, des entretiens avec les bénéficiaires. Les activités AQD permettront de révéler des lacunes dans la mise en œuvre des plans de suivi-évaluation des micro-projets et d'y apporter les ajustements nécessaires.

En plus du système classique de suivi-évaluation, Mercy Corps mettra également en place une collecte qualitative des effets du programme à travers la cartographie des incidences. Cette méthode a l'avantage de traquer et documenter les changements difficiles à prévoir au moment de la formulation du projet (notamment avec les micro-projets qui seront à définir avec le temps). Elle a aussi l'avantage de permettre aux participants de participer activement à la moisson des effets du programme et d'en apprendre les facteurs de succès et/ou de blocage. Cela permettra de maintenir la voie la plus efficace et efficiente pour atteindre les objectifs. Un examen final interne de la performance du programme sera organisé afin d'identifier les domaines d'amélioration ou de réussite qui aideront finalement les futurs programmes à atteindre plus efficacement leurs objectifs et garantir que les obstacles et les réalisations sont correctement documentés. Cette évaluation finale inclura des analyses de perception des communautés sur les indicateurs de consolidation de la paix et de réduction des conflits.

Toujours pour appuyer un bon processus d'apprentissage et de gestion adaptative, Mercy Corps mettra en place son mécanisme de rapportage de la redevabilité communautaire dans toutes les zones d'intervention du programme. Ce mécanisme a pour axe central de mettre en place des canaux choisis par les communautés et accessibles à toutes pour soumettre à tout moment des feedbacks ou des plaintes quant aux processus de mise en œuvre. Dans un contexte où les activités seront mises en œuvre par les OSC, ce mécanisme CARM est un outil puissant qui aide à prévenir les abus tout en permettant une adaptation des activités basées sur le retour des participants au sein de la communauté.

Le budget total dédié aux activités de suivi et évaluation s'élève à \$307,974.15 soit 12.31% du budget total. Les coûts directs s'élèvent à \$287,732.85 dont \$21,000 dédié à l'évaluation finale indépendante. Par ailleurs, il est réservé pour la collecte de données, baseline et endline un total de \$28,800. La composition du budget restant se décompose entre les coûts du personnel engagé dans la collecte, le traitement des données (\$218,080.85), les voyages (\$18,651) et de tablettes (4 unités estimées à \$1201).

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Grâce au développement des compétences des organisations de la société civile locales, que ce soit directement par la formation, ou par un suivi-accompagnement individualisé tout au long de la mise en œuvre des microprojets des OSC, Mercy Corps s'assure de la durabilité des actions. En effet, les compétences acquises par ces organisations sont durables, elles sont acquises et capitalisées par les OSC et seront utilisées bien au-delà de la durée de vie du projet. **Mercy Corps favorise la participation des organisations communautaires de base à certaines sessions de formation afin de faciliter l'internalisation des approches par ces acteurs locaux ainsi que leur vulgarisation au niveau local. Par ailleurs, après l'installation des nouvelles autorités et l'interdiction des mouvements des ONGs dans certaines zones, des missions ont été organisées sur le terrain ayant permis de responsabiliser les services techniques sur le suivi et l'accompagnement des OSCs dans la mise en œuvre des activités. Ceci permettra l'adhésion des autorités au projet et surtout l'appropriation des actions mises en œuvre par les services techniques même après la fin du projet.**

Aussi, la durabilité sera un des critères pour la sélection des micro-projets. Le programme veillera à sélectionner des initiatives durables, bénéficiant aux communautés locales au-delà de la durée de vie du projet (par ex, projets autour de l'amélioration des infrastructures ou des ressources naturelles partagées, processus de médiation et dialogue, activités génératrices de revenus, etc.). **A titre illustratif, il convient de citer les actions d'autonomisation des femmes membres des groupements à travers leur formation et accompagnement sur la transformation des produits alimentaires et fabrication des produits cosmétiques, leur renforcement des capacités sur les techniques de maraichage, la formation des leaders communautaires sur la résolution pacifique des conflits, l'établissement des actes de sécurisation foncière etc.**

Un seul appel à micro-projets sera réalisé par le programme, trois mois après le démarrage des activités, ce qui permettra de clôturer tous les projets et d'assurer un suivi avant la clôture du projet, même si des événements sécuritaires venaient retarder la mise en œuvre. La réalisation des projets sera échelonnée sur toute la durée du programme, certains projets devant être réalisés à certaines périodes (ex : hivernage, libération des champs, etc.). Certains projets seront ponctuels et d'une durée courte (organisation d'un événement ou d'une formation de quelques jours) tandis que certains pourront être échelonnés dans le temps (ex : processus de dialogue, réhabilitation d'un couloir de passage, d'un point d'eau, etc.) mais avec une durée maximale de douze (12) mois. La participation des autorités locales et administratives, mais aussi le suivi s'effectuant au travers du comité de pilotage au sein duquel les institutions nationales spécialisées sont représentées ainsi que l'UNPBF favoriseront la durabilité des actions soutenues à travers une meilleure connaissance mutuelle et un partenariat institutionnel qui se mettront en place tout au long de la durée du projet. Les autorités institutionnelles du niveau local au niveau national, partenaires directs et observateurs des résultats et du travail accompli par les OSC, auront les éléments pour plaider la cause des acteurs locaux afin d'attirer des financements pour la duplication de ce type de projet innovant. En examinant les résultats des entretiens conduits avec les OSC, le programme répond parfaitement aux besoins exprimés par les OSC dans l'exécution courante de leurs activités en termes de renforcement de capacités ce qui constitue en soi un levier important de la durabilité du programme en plus de la mise en relation promue par le programme.

Des ateliers par pays, puis un atelier régional à la fin du programme, permettront de mettre en relation les différents porteurs de projets avec les organisations et les bailleurs internationaux. Ces ateliers mettront en lumière les capacités des OSC, les réussites et les leçons apprises afin de créer des effets catalytiques. **Aussi, les différentes sessions de formation des membres des OSC sur l'élaboration et la gestion des projets, la sensibilité au conflit/Do No Harm, les procédures administratives, financières et logistiques etc. contribueront au renforcement des effets catalytiques bien au-delà de la vie du projet.**

III. Budget du projet

Personnel (28%) : Mercy Corps prévoit d'engager un seul manager (à un niveau d'effort de 100%) pour ce programme. La majorité de la mise en œuvre sera effectuée par le personnel national de Mercy Corps. Il est essentiel pour Mercy Corps et pour une partie de notre mission de recruter des individus des zones cibles. En outre, la majorité du personnel sera basé dans les zones d'intervention ciblées où nous effectuerons la mise en œuvre, ce qui permettra de renforcer la confiance et d'établir des relations solides. Le personnel assurant les fonctions supports de Mercy Corps est déjà au complet et les bureaux sont fonctionnels. Il est important de noter que Mercy Corps dispose de membres de son équipe qui assureront la gestion qualitative du programme (dont des responsables de la qualité des programmes au Mali et au Niger) et du personnel pour les opérations/finances, suivi évaluation sont chargés de soutenir et d'encadrer les OSC afin de s'assurer que leurs capacités sont renforcées et que la qualité est élevée. Le personnel international de Mercy Corps n'est budgétisé que pour un pourcentage très limité, ce qui permettra un apprentissage efficace entre les programmes et les pays, ainsi qu'une supervision et un suivi d'ensemble.

Coûts opérationnels (4%) : Mercy Corps et ses partenaires mettront en place un certain nombre de stratégies pour optimiser les coûts opérationnels pendant la durée du programme, notamment en réduisant au minimum les achats d'équipements et de biens, et en donnant la priorité aux achats locaux. L'équipe de mise en œuvre dispose déjà d'un certain nombre d'actifs communs qui contribueront à la réussite de la mise en œuvre du projet, les nouveaux matériaux étant réduits au strict minimum. Les achats locaux seront effectués dans tous les cas, sur la base d'un processus d'achat transparent et rigoureux dans lequel le prix est une considération primordiale. En outre, Mercy Corps dispose déjà de bureaux à proximité des régions cibles, ce qui nous permettra de partager les coûts liés aux opérations sur plusieurs projets. Nous utilisons une politique d'allocation des coûts basée sur le nombre de personnes soutenues par chaque projet dans chaque bureau afin de répartir équitablement les coûts entre les projets. Nos systèmes existants et notre expérience dans ce domaine nous permettent également de minimiser le temps de démarrage au début du projet. Enfin, Mercy Corps réduira les dépenses à celles qui sont essentielles à la mise en œuvre du programme.

Soutien indirect aux projets (7%) : Nous avons appliqué un taux de coût indirect de 7 % au projet, ce qui correspond au niveau de soutien typique de notre programmation financée par les Nations unies. Les coûts indirects vont au soutien global de Mercy Corps en tant qu'organisation internationale, couvrant les salaires du personnel technique du siège pour conseiller sur la mise en œuvre du programme et assurer une gestion de qualité du programme. Il couvre également une série de fonctions de soutien telles que l'élaboration, l'application et la révision régulières des politiques de gestion des risques (par exemple liées à la corruption et à l'exploitation et aux abus sexuels) et de gestion financière de qualité.

Suivi, évaluation et apprentissage (12,31%) : Mercy Corps investit sérieusement dans le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, consciente des bénéfices significatifs que le SEA apporte en termes de qualité de mise en œuvre, de gestion adaptative, de responsabilité envers les communautés cibles et de mesure d'impact appropriée. C'est une partie essentielle du succès de notre programme et nous avons donc réservé 12,31% du budget pour les dépenses de suivi et d'évaluation. Un audit financier externe final a été budgétisé à 21000 \$, et l'évaluation finale du programme à 28800 \$.

Genre (23,43%) : Le programme cherche à répondre aux besoins spécifiques des jeunes hommes et des jeunes femmes de tous les âges et les sexes. À cet effet, nous avons investi dans (1) des activités de programme spécifiques conçues pour réduire les obstacles à la participation pleine et effective des femmes et des filles aux activités de programme ; (2) une analyse approfondie des conflits liés au genre

au début du programme et avant la mise en œuvre des activités ; et (3) une expertise technique et un personnel spécialisés (notamment le conseiller en matière de genre) pour garantir l'intégration des considérations de genre, de diversité et d'inclusion dans toutes les activités de programme.

Partenaires (60%) : Le programme vise à renforcer et accompagner les organisations locales de la consolidation de la paix porteurs des projets dans la zone d'intervention. Mercy Corps va travailler avec les organisations locales qui seront identifiées pour mettre en œuvre des projets de consolidation de la paix à travers le transfert de compétences. A cet effet, 60% du budget est réservé aux petits projets ou subventions aux organisations locales et aux activités complémentaires.

Veillez noter : Mercy Corps confirme qu'aucun fonds de projet ne sera dirigé vers une entité à but lucratif affiliée à Mercy Corps.

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé		X	Mercy Corps va s'appuyer sur le répertoire établi par Peace Direct pour sélectionner des partenaires d'exécution (les organisations pour la consolidation de la paix) à travers un processus compétitif suite à un appel à projets.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier		X	Les sites seront proposés par les organisations locales suivant leurs localisations mais tout en restant dans la région du Liptako - Gourma.
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Les bureaux gouvernementaux de chaque pays ont été consultés au cours du processus d'écriture du projet. Les communautés locales seront sensibilisées avant leur participation au projet.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Mercy Corps s'est basé sur les leçons tirées de son expérience et des activités en cours dans les trois pays et plus précisément dans la région ciblée en matière de promotion de la cohésion sociale.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		Les OSC formalisées et répondant aux critères de due diligence, présentes dans les départements identifiés seront présélectionnées dans les trois premiers mois du projet.

7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		X	Les sites seront identifiés avec les organisations locales et en consultation avec les services gouvernementaux concernés dans chaque pays, lors de la sélection des projets
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		Les organisations locales seront sélectionnées sur la base des critères qui seront définies lors du lancement de l'appel à projets.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?		X	Mercy Corps a consulté la stratégie sur la parité de sexe de L'ONU en plus de son expertise en matière de genre qui est un élément transversal dans le développement de ses programmes.
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Mercy Corps a aussi utilisé les résultats des consultations de jeunes menées dans le cadre de son programme Bridge Youth Connect dans la conception de ce programme.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?		X	Mercy Corps fournira ces éléments dans le processus de planification du programme et ventilera les résultats du programme par sexe et par âge.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?		X	Mercy Corps accordera une priorité aux organisations locales féminines dans la sélection des participants.

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Un narratif du budget accompagne le budget
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Les coûts unitaires sont comparables à ceux dans des similaires interventions dans les mêmes zones interventions
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le budget prend en compte des coûts raisonnables pour la réalisation des résultats du projet.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?		X	Les coûts du personnel sont au-delà de 20% vu la nature du projet qui exige un élément support fort pour assurer l'accompagnement des organisations locales au long du projet.
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Tous les staffs directs du projet seront des nationaux.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	Il n'y a aucun équipement ou matériel de plus de 15% du budget.
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	Le projet privilégiera la location de véhicules pour la mise en œuvre des activités
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Les staffs de Mercy Corps vont appuyer la mise en œuvre du projet.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)

31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see

below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹²
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹² Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : Un mécanisme de financement rapide d'interventions ponctuelles à destination des organisations de la société civile locales du Liptako-Gourma pour résoudre/ transformer des situations conflictuelles spécifiques et localisées est fonctionnel</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen) ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes</p>		<p><u>Indicateur 1.a. :</u> Pourcentage des membres de la communauté qui pensent que les organisations de la société civile locale sont capables de résoudre/ transformer des situations conflictuelles spécifiques et localisées dans leur communauté Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline) Cible : 80%</p>	Rapports des enquêtes baseline et endline en début et à la fin du projet	
		<p><u>Indicateur 1.b. :</u> Pourcentage des membres des organisations de la société civile qui estiment que le mécanisme de financement leur a permis d'être plus efficace pour répondre aux besoins prioritaires en matière de transformation de conflits dans leur zone d'intervention. Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline) Cible : 80%</p>	Rapports des enquêtes baseline et endline en début et à la fin du projet	
	<p>Produit 1.1. : Une analyse conjointe des besoins de paix et des conflits existants puis la priorisation des thématiques devant être financé par le projet est réalisée</p>	<p><u>Indicateur 1.1.1. :</u> Nombre d'analyses des besoins de paix et des conflits existants Niveau de référence : 0 Cible : 3</p>	Rapport de l'analyse des besoins Utilisation de la base de données ACLED	

<p>de violence et les taux de mortalité qui y sont associés</p> <p>16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparente à tous les niveaux</p> <p>16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions</p> <p>16.a : Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.</p>	<p>Activités menées sous cet output :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement du Processus de consultation du projet / informations des participants bénéficiaires - Tenue de l'atelier de lancement et identification des besoins de paix / analyse des conflits par pays, priorisation des thématiques de financement - Présélection des OSC sur la base des cartographies existantes de Peace Direct/UNPBF 	<p><u>Indicateur 1.1.2. :</u> Nombre d'acteurs consultés lors de l'analyse des besoins de paix et des conflits existants Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150 Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50</p>	<p>Rapport de l'analyse des besoins</p>	
		<p><u>Indicateur 1.1.3. :</u> Nombre des membres des OSC sélectionnées qui participent à l'atelier des besoins de paix / analyse des conflits Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150 Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50</p>	<p>Rapport de l'analyse des besoins Liste des participants à l'atelier</p>	
	<p>Produit 1.2. : Au moins 75 OSC porteuses d'idées de projets de paix pertinents sont sélectionnées</p>	<p><u>Indicateur 1.2.1. :</u> Nombre d'OSC porteuses d'idées de projets de paix pertinents sélectionnées Niveau de référence : 0 Cible : 75</p>	<p>Documents des microprojets des OSC ; Rapport d'activité du projet</p>	
	<p>Activités menées sous cet output :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des outils (manuel simplifié de gestion de subvention, canevas de 	<p><u>Indicateur 1.2.2. :</u> Nombre et type d'outils de gestion du fonds (manuel, canevas, grille de sélection) développé Niveau de référence : 0 Cible : 3</p>	<p>Document de l'outil développé</p>	

	<p>projet, critères de sélection, etc.)</p> <p>- Mise en place d'un comité mixte de sélection, lancement de l'appel à micro-projets et suivi des dossiers</p> <p>-Présélection par le comité des notes conceptuelles des micro-projets et des capacités de gestion des OSC (due diligence)</p>	<p><u>Indicateur 1.2.3. :</u> Nombre de notes conceptuelles des OSC sélectionnées par le comité Niveau de référence : 0 Cible : 75</p>	<p>PV de la réunion de présélection ; documents des notes conceptuelles des micro-projets</p>	
--	--	---	---	--

	<p>Produit 1.3. : Au moins 75 OSC mettent en oeuvre avec succès des microprojets visant à améliorer la situation de paix</p> <p>Activités menées sous cet output :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à un atelier d'accompagnement à l'élaboration de la proposition complète - Accompagnement à distance pour la finalisation du dossier de projet - Mise à disposition des OSC des fonds nécessaires à la mise en oeuvre des micro-projets élaborés 	<p><u>Indicateur 1.3.1. :</u> Nombre de micro-projets sur la paix mis en oeuvre par les OSC Niveau de référence : 0 Cible : 75</p>	<p>Rapport d'activité du projet ; Documents des micro-projets des OSC</p>	
<p>Résultat 2 : Les capacités des organisations de la société civile locale à identifier, planifier, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des projets répondant aux préoccupations des communautés locales et visant la prévention et la gestion non violente des</p>		<p><u>Indicateur 2.a. :</u> Pourcentage des microprojets mis en oeuvre avec succès par les organisations de la société civile (c'est-à-dire avec un taux de réalisation d'au moins 80 % et avec au moins un changement positif visible sur la communauté)</p> <p>Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmer à l'enquête baseline)</p>	<p>Rapports des enquêtes baseline et endline en début et à la fin du projet</p>	

<p>conflits et la promotion d'une paix positive sont renforcées</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>Cible : 80%</p> <p><u>Indicateur 2.b. :</u> Pourcentage des membres de la communauté qui pensent que leur communauté est paisible, sûre et sécurisée. Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline)</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Rapports des enquêtes baseline et Endline en début et à la fin du projet Triangulation avec base des incidents sécuritaires d'ACLED et données de OCHA sur les populations déplacées</p>	
	<p><u>Indicateur 2.c. :</u> Pourcentage des membres de la communauté qui déclarent que les activités des organisations de la société civile locale en matière de prévention, de gestion non violente des conflits et la promotion d'une paix positive sont satisfaisantes. Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline)</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Rapports des enquêtes baseline et Endline en début et à la fin du projet Triangulation base de données ACLED</p>	
	<p><u>Indicateur 2.d. :</u> Pourcentage des initiatives transfrontalières portées par les OSC qui portent sur la promotion de la paix de part et d'autre de la frontière Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline)</p> <p>Cible : 10% (au moins 10% de l'ensemble des microprojets financés)</p>	<p>Rapport d'activité du projet ; Documents des micro-projets des OSC</p>	

	<p>Produit 2.1. : Les OSC sont accompagnées et formées à la gestion de microprojets</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation en cycle de gestion de micro-projets - aspects administratifs, techniques et financiers de suivi - Accompagnement individualisé à la gestion tout au long de la mise en œuvre du projet (réunions de coordination, etc.) 	<p><u>Indicateur 2.1.1. :</u> Nombre de personnes formées en cycle de gestion de micro-projets Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150 Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50</p>	Liste des participants à la formation ; Pré et post test ; Rapport de formation	
		<p><u>Indicateur 2.1.2. :</u> Nombre de réunions de coordinations organisées Niveau de référence : 0 Cible : 9</p>	Liste de présence des participants ; Rapports des ateliers	
		<p><u>Indicateur 2.1.3 :</u> Nombre d'ateliers d'échange transfrontalier organisés avec la présence des principales OSC impliquées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 6</p>	Liste de présence des participants ; Rapports des ateliers	
	<p>Produit 2.2. : Les OSC sont accompagnées et formées à la mise en œuvre de projets de paix</p>	<p><u>Indicateur 2.2.1. :</u> Nombre de personnes formées en analyse des conflits et gestion non violente des conflits Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150</p>	Liste des participants à la formation ; Pré et post test ; Rapport de formation	

	Liste des activités relevant du produit :	Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50		
	- Formation en analyse des conflits et gestion non violente des conflits - Formation en Ne Pas Nuire et sensibilité aux conflits - Formation en médiation et techniques de négociations basées sur les intérêts	<u>Indicateur 2.2.2. :</u> Nombre de personnes formées en Ne Pas Nuire et sensibilité aux conflits Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150 Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50	Liste des participants à la formation ; Pré et post test ; Rapport de formation	
	- Accompagnement technique individualisé tout au long de la mise en œuvre du projet	<u>Indicateur 2.2.3. :</u> Nombre de personnes formées en médiation et techniques de négociations basées sur les intérêts Niveau de référence : 0 Cible : Total : 150 Femmes : 50 Hommes : 100 Jeunes : 50	Liste des participants à la formation ; Pré et post test ; Rapport de formation	
Résultat 3 : Les organisations de la société civile locale dans la zone du Liptako-Gourma documentent les meilleures pratiques, capitalisent, échangent entre elles et avec les partenaires afin de démultiplier les effets des activités organisées et de créer des tremplins vers de nouvelles opportunités		<u>Indicateur 3.a. :</u> % des membres des OSC qui documentent les meilleures pratiques, capitalisent, échangent entre elles et avec les partenaires Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmer à l'enquête baseline) Cible : 80%	Sites et média de diffusions des bonnes pratiques Rapport des sessions de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises ; PV des réunions d'échange entre	

<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) (Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs 17.9 : Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.</p>			OSC et avec d'autres partenaire Rapports des enquêtes baseline et Endline en début et à la fin du proje	
		<p><u>Indicateur 3.b. :</u> Pourcentage des membres des OSC qui pensent être mieux équipés pour identifier et partager les meilleures pratiques Niveau de référence : N/A Cible : 70%</p>	Rapport de suivi post formation sur l'application des connaissances acquises.	
		<p><u>Indicateur 3.c. :</u> Pourcentage des membres des OSC qui déclarent avoir appris de nouvelles expériences grâce aux rencontres de partage d'expériences Niveau de référence : N/A Cible : 70%</p>	Rapport des rencontres d'échange d'expérience avec exploitation d'évaluation qualitative des rencontres.	
		<p><u>Indicateur 3.d. :</u> Pourcentage des membres de la communauté qui déclarent avoir amélioré les interactions paisibles et la confiance avec les membres des communautés de l'autre côté de la frontière Niveau de référence : 0% (à confirmer/infirmier à l'enquête baseline) Cible : 80%</p>	Rapports des enquêtes baseline et Endline en début et à la fin du projet	
	Produit 3.1. :	<u>Indicateur 3.1.1. :</u>	Liste des participants à la	

	<p>Un mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques et d'échange entre les OSC est mis en place et fonctionnel</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations en évaluation, capitalisation, documentation, story-telling - Production de documents de capitalisation (plaquettes, supports audio et vidéos afin de partager les meilleurs résultats) - Organisation de rencontres entre les OSC par pays pour le partage des expériences et succès 	<p>Nombre de personnes formées sur le mécanisme d'apprentissage à travers la capitalisation des bonnes pratiques et les leçons apprises</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible :</p> <p>Total : 150</p> <p>Femmes : 50</p> <p>Hommes : 100</p> <p>Jeunes : 50</p>	<p>formation ; Pré et post test ; Rapport de formation</p>	
		<p><u>Indicateur 3.1.2. :</u></p> <p>Nombre de rencontres organisées pour l'échange inter-acteurs</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	<p>Rapport des rencontres de partage au niveau pays</p> <p>Document d'apprentissage développé</p>	
	<p>Produit 3.2. :</p> <p>Les résultats des microprojets sont partagés auprès des bailleurs et des décideurs</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p>	<p>Indicateur 3.2.1</p> <p>Nombre d'OSC qui ont partagés les résultats des microprojets avec les bailleurs ou décideurs politiques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 75</p>	<p>Rapport de l'atelier de partage des résultats des microprojets ;</p> <p>Liste de présence des participants</p>	

	<p>- Organisation d'un atelier régional pour échanger sur les histoires de succès et mettre les OSC en relation avec les bailleurs et les décideurs afin d'influencer les politiques publiques</p> <p>- Diffusion des bonnes pratiques et expériences de succès à travers les médias et les réseaux sociaux</p>	<p><u>Indicateur 3.2.2. :</u> Nombre de documents (écrit, audio, vidéo) de capitalisation produits et publiés par les OSC qui sont accessibles et/ou disponibles sur les plateformes en lignes (sites web, réseaux sociaux) Niveau de référence : 0 Cible : 15</p>	<p>Document de capitalisation produit</p>	
		<p><u>Indicateur 3.2.3. :</u> Nombre des bailleurs ou décideurs politiques participant à l'atelier régional pour échanger sur les histoires de succès Niveau de référence : 0 Cible : 30</p>		